

Nom commercial : Magicus greenTEA

Numéro de la matière: SUB302022230000

Version : 4 / EU

Date de révision: 29.03.2018

the date of issue: 27.05.15

remplace la version : 3 / EU

Date d'impression 18.04.18

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Magicus greenTEA

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

parfum, Réservé uniquement à un usage professionnel.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

HAGLEITNER HYGIENE International GmbH
Lunastrasse 5
A-5700 Zell am See
No. de téléphone +43 (0)5 0456
No. Fax +43 (0)5 0456 7777
E-Mail regulatoryaffairs@hagleitner.at
Service émetteur /
téléphone Regulatory Affairs
Adresse email de la
personne regulatoryaffairs@hagleitner.at
responsable pour
cette FDS

Adresse/Fournisseur

HAGLEITNER HYGIENE International GmbH
Lunastrasse 5
AT5700 Zell am See
No. de téléphone +43 (0)5 0456
No. Fax +43 (0)5 0456 7777
Adresse email de la
personne regulatoryaffairs@hagleitner.at
responsable pour
cette FDS

Distributeur Suisse :
HYPROS SA
Pont-du-Centenaire 144
1228 PLAN-LES-OUATES
Tél. 022 338 35 00
hypros@hypros.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

TOX INFO SUISSE : 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
Eye Dam. 1 H318
Skin Sens. 1A H317
Aquatic Chronic 3 H412

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Nom commercial : Magicus greenTEA

Numéro de la matière: SUB302022230000

Version : 4 / EU

Date de révision: 29.03.2018

the date of issue: 27.05.15

remplace la version : 3 / EU

Date d'impression 18.04.18

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H318

Provoque des lésions oculaires graves.

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P273

Éviter le rejet dans l'environnement.

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient

4-(1,1,3,3-tetramethylbutyl)phenol, ethoxylated; Cyclamen aldehyde; Citral; dl-Citronellol; Hydroxycitronellal; 3 and 4-(4-Hydroxy-4-methylpentyl)-3-cyclohexene-1-carboxaldehyde; alpha-Methyl-3,4-methylene-dioxyhydrocinnamic aldehyde; 1-(1,2,3,4,5,6,7,8-Octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthalenyl)ethanone; 1-(2,6,6-Trimethylcyclohexa-1,3-dienyl)-2-buten-1-one; (R)-p-Mentha-1,8-diène

Réservé uniquement à un usage professionnel.

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux (règlement (CE) no 1272/2008)

4-(1,1,3,3-tetramethylbutyl)phenol, ethoxylated

No. CAS

9036-19-5

Concentration

>=	3	<	10	%
----	---	---	----	---

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4

H302

Eye Dam. 1

H318

Aquatic Chronic 2

H411

PPG-1-PEG-9 Lauryl glycol ether

No. CAS

154248-98-3

Concentration

>=	1	<	6,6	%
----	---	---	-----	---

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Irrit. 2

H315

Nom commercial : Magicus greenTEA

Numéro de la matière: SUB302022230000

Version : 4 / EU

Date de révision: 29.03.2018

the date of issue: 27.05.15

remplace la version : 3 / EU

Date d'impression 18.04.18

Eye Irrit. 2 H319

6-Acetyl-1,1,2,4,4,7-hexamethyltetraline

No. CAS 1506-02-1

No. EINECS 216-133-4

Concentration >= 1 < 1,7 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4 H302

Aquatic Acute 1 H400

Aquatic Chronic 1 H410

Cyclamen aldehyde

No. CAS 103-95-7

No. EINECS 203-161-7

Concentration >= 1 < 1,6 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Irrit. 2 H315

Skin Sens. 1 H317

Aquatic Chronic 2 H411

3-Methyl-5-phenylpentanol

No. CAS 55066-48-3

No. EINECS 259-461-3

Concentration >= 1 < 1,7 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4 H302

Citral

No. CAS 5392-40-5

No. EINECS 226-394-6

Concentration >= 1 < 1,6 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Irrit. 2 H315

Eye Irrit. 2 H319

Skin Sens. 1 H317

dl-Citronellol

No. CAS 106-22-9

No. EINECS 203-375-0

Concentration >= 0,1 < 1 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Irrit. 2 H315

Eye Irrit. 2 H319

Skin Sens. 1 H317

Hydroxycitronellal

No. CAS 107-75-5

No. EINECS 203-518-7

Concentration >= 0,1 < 1 %

Nom commercial : Magicus greenTEA

Numéro de la matière: SUB302022230000

Version : 4 / EU

Date de révision: 29.03.2018

the date of issue: 27.05.15

remplace la version : 3 / EU

Date d'impression 18.04.18

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Irrit. 2 H319

Skin Sens. 1B H317

3 and 4-(4-Hydroxy-4-methylpentyl)-3-cyclohexene-1-carboxaldehyde

No. CAS 31906-04-4

No. EINECS 250-863-4

Concentration >= 0,1 < 1 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Sens. 1A H317

alpha-Methyl-3,4-methylene-dioxyhydrocinnamic aldehyde

No. CAS 1205-17-0

No. EINECS 214-881-6

Concentration >= 0,1 < 1 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Sens. 1 H317

Aquatic Chronic 2 H411

1-(1,2,3,4,5,6,7,8-Octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthalenyl)ethanone

No. CAS 54464-57-2

No. EINECS 259-174-3

Concentration >= 0,1 < 1 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Irrit. 2 H315

Skin Sens. 1 H317

Aquatic Chronic 2 H411

1-(2,6,6-Trimethylcyclohexa-1,3-dienyl)-2-buten-1-one

No. CAS 23696-85-7

No. EINECS 245-833-2

Concentration >= 0,1 < 1 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Sens. 1 H317

Aquatic Chronic 2 H411

(R)-p-Mentha-1,8-diène

No. CAS 5989-27-5

No. EINECS 227-813-5

Concentration >= 0,1 < 0,25 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Chronic 1 H410

Aquatic Acute 1 H400

Flam. Liq. 3 H226

Skin Irrit. 2 H315

Skin Sens. 1 H317

Composants (règlement (CE) no 648/2004)

autres ingrédients

parfums

Nom commercial : Magicus greenTEA

Numéro de la matière: SUB302022230000

Version : 4 / EU

Date de révision: 29.03.2018

the date of issue: 27.05.15

remplace la version : 3 / EU

Date d'impression 18.04.18

fragrances allergisantes (>0,01% en poids):
CITRAL
CITRONELLOL
HYDROXYCITRONELLAL
HYDROXYISOHEXYL 3 -CYCLOHEXENE CARBOXALDEHYDE
LIMONENE
agents conservateurs:
METHYLISOTHIAZOLINONE
BENZISOTHIAZOLINONE

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. Aucune mesure particulière nécessaire.

En cas de contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau chaude. Aucune mesure particulière nécessaire.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes.
Traitement chez un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu à ce jour.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins / Traitement

Traitement symptomatique

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Compatible avec tous les produits extincteurs habituels.

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucuns connus.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

Autres données

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Nom commercial : Magicus greenTEA

Numéro de la matière: SUB302022230000

Version : 4 / EU

Date de révision: 29.03.2018

the date of issue: 27.05.15

remplace la version : 3 / EU

Date d'impression 18.04.18

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol très glissant suite au déversement du produit. Utiliser un vêtement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Ne pas rejeter dans les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Eliminer les restes avec beaucoup d'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Conserver le récipient bien fermé. Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage recommandée

Valeur \geq 5 \leq 25 °C

Stabilité au stockage

Durée de stockage: 3 ans

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Aire de stockage dotée d'une bonne aération.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver sous clef et hors de portée des enfants. Conserver les récipients hermétiquement fermés, ouvrir et manipuler avec précaution.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Réservé uniquement à un usage professionnel.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Autres données

Nous n'avons pas de connaissance de limites d'exposition nationales.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Eviter le contact prolongé et intensif avec la peau. Protéger la peau en appliquant une pommade. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

Protection respiratoire - Note

Nom commercial : Magicus greenTEA

Numéro de la matière: SUB302022230000

Version : 4 / EU

Date de révision: 29.03.2018

the date of issue: 27.05.15

remplace la version : 3 / EU

Date d'impression 18.04.18

N'est pas nécessaire mais il faut empêcher de la respiration des vapeurs

Protection des mains

Pendant le contact il faut utiliser des gants de protection

Matériau approprié butyle

Épaisseur du gant = 0,5 mm

Temps de pénétration >= 120 min

Matériau approprié nitrile

z.B.: BRILLANT nitrilX-TREME, Art.-Nr. 4451001000 oder BRILLANT nitrilSTYLE, Art.-Nr. 4451001300

Protection des yeux

Lunettes de protection

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat Liquide, légèrement visqueux

Couleur incolore

Odeur caractéristique

valeur pH

Valeur env. 5 à 7

Concentration/H₂O = 100 %

température = 20 °C

Point de congélation

Valeur env. -4 à 4 °C

Point de sublimation

Remarque non déterminé

point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur env. 100 °C

Point d'éclair

Valeur > 61 °C

Taux d'évaporation

Remarque non déterminé

Le coefficient de l'évaporation

Remarque non déterminé

Pression de vapeur

Remarque non déterminé

Densité de vapeur

Remarque non déterminé

Densité

Valeur env. 1 g/cm³

température = 20 °C

Hydrosolubilité

Remarque entièrement miscible

solubilité(s)

Remarque non déterminé

coefficient de partage: n-octanol/eau

Remarque non déterminé

Nom commercial : Magicus greenTEA

Numéro de la matière: SUB302022230000

Version : 4 / EU

Date de révision: 29.03.2018

the date of issue: 27.05.15

remplace la version : 3 / EU

Date d'impression 18.04.18

température d'auto-inflammabilité

Remarque non déterminé

Indice de combustion

Remarque non déterminé

température de décomposition

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

Viscosité

Remarque non déterminé

Propriétés comburantes

évaluation Aucun(e) n'est connu(e).

9.2. Autres informations**Masse volumique apparente**

Remarque non déterminé

La densité après le tassement

Remarque non déterminé

Teneur en solide

Remarque non déterminé

La concentration de la saturation

Remarque non déterminé

Critique point

Remarque non déterminé

La constante de dissociation

Remarque non déterminé

Tension superficielle

Remarque non déterminé

Autres données

Aucun(e) n'est connu(e).

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Réagit au contact des impuretés.

10.2. Stabilité chimique

Protéger de la chaleur et du froid extrêmes.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Conserver à une température ne dépassant pas 30 °C.

température de décomposition

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

10.5. Matières incompatibles

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

Nom commercial : Magicus greenTEA

Numéro de la matière: SUB302022230000

Version : 4 / EU

Date de révision: 29.03.2018

the date of issue: 27.05.15

remplace la version : 3 / EU

Date d'impression 18.04.18

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

ATE	6.250	mg/kg
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Corrosion/irritation cutanée

évaluation irritant

lésions oculaires graves/irritation oculaire

évaluation Irritant - risque de lésions oculaires graves

sensibilisation

évaluation non sensibilisant

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque non déterminé

Mutagénicité

Remarque non déterminé

Toxicité pour la reproduction

Remarque non déterminé

Cancérogénicité

Remarque non déterminé

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Remarque non déterminé

Expériences issues de la pratique

L'inhalation peut provoquer des irritations des voies respiratoires.

Autres données

Données toxicologiques spécifiques à ce produit ne sont pas connues.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Indications générales**

non déterminé

12.2. Persistance et dégradabilité**Indications générales**

non déterminé

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Indications générales**

non déterminé

coefficient de partage: n-octanol/eau

Remarque non déterminé

12.4. Mobilité dans le sol**Indications générales**

Nom commercial : Magicus greenTEA

Numéro de la matière: SUB302022230000

Version : 4 / EU

Date de révision: 29.03.2018

the date of issue: 27.05.15

remplace la version : 3 / EU

Date d'impression 18.04.18

non déterminé

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Indications générales**

non déterminé

12.6. Autres effets néfastes**Indications générales**

non déterminé

Information supplémentaire sur l'écologie

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Code de déchets CEE 20 01 29* détergents contenant des substances dangereuses
Les numéros de code de déchets mentionnés selon le catalogue européen des déchets tiennent lieu de recommandation. Une détermination définitive doit être effectuée en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballages contaminés

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre ADR/RID****14.1. Numéro ONU**

UN 3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (4-(1,1,3,3-tetramethylbutyl)phenol, ethoxylated)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe	9
Carte pour désignation du danger	9

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage	III
Quantité limitée	5 I
Les catégories de transport	3

14.5. Dangers pour l'environnement

environnement	
Code de restrictions en tunnels	E

Transport maritime IMDG/GGVSee**14.1. Numéro ONU**

UN 3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (4-(1,1,3,3-tetramethylbutyl)phenol, ethoxylated)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe	9
--------	---

Nom commercial : Magicus greenTEA

Numéro de la matière: SUB302022230000

Version : 4 / EU

Date de révision: 29.03.2018

the date of issue: 27.05.15

remplace la version : 3 / EU

Date d'impression 18.04.18

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage III

14.5. Dangers pour l'environnement

Polluant marin

14.5. Dangers pour l'environnement

environnement

Transport aérien**14.1. Numéro ONU**

UN 3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (4-(1,1,3,3-tetramethylbutyl)phenol, ethoxylated)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 9

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage III

14.5. Dangers pour l'environnement

Environment

Information pour tous les modes de transport**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Il n'y a pas de marchandise dangereuse

Autres informations**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

non déterminé

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****COV**

COV (CH) = 20 %

COV (CE) = 20 %

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications / suppléments: Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées par un étoile (*) à gauche de la page.

mentions de danger H-de la rubrique 3

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nom commercial : Magicus greenTEA

Numéro de la matière: SUB302022230000

Version : 4 / EU

Date de révision: 29.03.2018

the date of issue: 27.05.15

remplace la version : 3 / EU

Date d'impression 18.04.18

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 2
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquide inflammable, Catégorie 3
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
Skin Sens. 1A	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1A
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1B

abréviations

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 IATA: International Civil Aviation Organization
 CAS: Chemical Abstracts Service
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 VOC: Volatile Organic Compound
 NOEL: No observable effect level
 NOEC: No observable effect concentration
 LD: Lethal dose
 LC: Lethal concentration
 REACH: Registration, Evaluation, Autohorisation and Restriction of Chemicals
 IMO: International Maritime Organization
 DNEL: Derived no effect level
 PNEC: Predicted no effect concentration
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
 EC: European Community
 EU: European Union
 GHS: Globally Harmonized System of classification and Labelling of Chemicals
 MAK: Maximale Arbeitsplatz-Konzentration
 INCI: International Nomenclature of Cosmetic Ingredients
 UN: United Nations

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

